



VILLE D'EU
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2025/205/DEL/7.1

Séance du 25 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 septembre à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents : M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, Mme INZANI Béatrice, M. MARTIN Jean-Marie Adjoint, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse, Mme DOUDET Catherine, M. BOSCHER Emmanuel, Mme FIRION Isabelle, M. SEIGNEUR Pascal, M. DANJEAN Laurent, Mme ROCHE Karine, M. VASSELIN Julien, M. DENEUFVE Gilbert, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, Mme BOUQUET Marie Odile, M. ACCARD Stéphane, M. MANGEON Stéphen.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Mme CHAVES Hélène par Mme DUJEANCOURT Anne, M. RUELLOUX Samuel par Mme BRIFFARD Claudine, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé, M. CARBONNET Yann par Mme INZANI Béatrice, Mme THERIN Aurélie par M. GODEMAN Sébastien, M. NORBERT Jean par M. BARBIER Michel, Mme GAOUYER Marie-Françoise par Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse.

Absent : M. DUCHAUSSOY Joël.

Le secrétariat a été assuré par : M. VASSELIN Julien.

Date de convocation : 19/09/2025	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 21	Nombre de pouvoirs : 7 Absent : 1
Nombre de suffrages exprimés : 28	Votes pour : 28
Votes Contre : 0	Abstention : 0

Objet : EMPRUNT DE 500 000€ AUPRES DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DE NORMANDIE-SEINE – AUTORISATION

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'afin de financer les travaux d'éclairage public inscrits au budget de l'année 2025, la Commune doit avoir recours à un emprunt de 500 000 €.

Après consultation, la proposition la plus intéressante pour la commune émane de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine qui présente un prêt à taux fixe comme suit :

- Objet : Travaux éclairage public
- Montant : 500 000 €
- Durée : 15 ans
- Taux d'intérêt : 3.44% fixe
- Echéances constantes trimestrielles
- Frais de dossier : 500.00€

.../...

- Coût total du crédit : 142 145.20 €

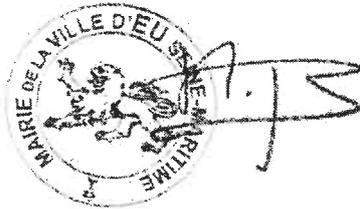
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à contracter cet emprunt auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine et à signer tout document qui sera nécessaire à la réalisation de celui-ci.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le Maire,
Michel BARBIER

Le secrétaire de séance,
Julien VASSELIN



A handwritten signature in black ink, which appears to read "J. Vasselín". The signature is written in a cursive style and is positioned to the right of the official seal.